

FERME AQUAGOLE INDUSTRIELLE AU VERDON-SUR-MER

Beaucoup d'incertitudes et de risques

L'industrialisation de la production est très éloignée de l'objectif "écologique" affiché par l'investisseur.

En avril dernier, une convention d'occupation a été signée entre le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) et la société Pure Salmon pour l'installation, sur une partie du terrain (15 ha) remblayé de la zone industrialoportuaire (37 ha), d'une ferme de production intensive de saumons présentée comme une "ferme écologique" avec la promesse d'un investissement de 275 millions d'euros et de la création de 250 emplois directs.

Avant même l'abandon, le 24 mars 2022, de son projet à Landacres, près de Boulogne, suite à d'importantes contestations locales s'appuyant notamment sur l'avis défavorable de la Mission régionale de l'autorité environnementale, Pure Salmon avait décidé de déplacer son projet au Verdon pour bénéficier des avantages du label "site industriel clés en main", créé par le gouvernement et applicable au terrain remblayé du GPMB, label qui permet à l'investisseur de gagner beaucoup de temps, les procédures relatives à l'urbanisme, à l'archéologie préventive et à l'environnement ayant été anticipées afin de permettre l'instruction des autorisations nécessaires dans des délais maîtrisés.

Pour désamorcer les éventuelles critiques, dès le mois de janvier 2022, Pure Salmon a développé une campagne de communication mettant en avant l'aspect prétendument écologique de sa démarche et a présenté à l'association "Estuaire pour tous", opposant bien connu au projet méthanier en 2007-2008, son projet de ferme industrielle pour le Verdon. Depuis, Pure Salmon rencontre régulièrement les responsables de l'association qui se déclare "ni pour ni contre" le projet.

Le projet vise à produire, en 2026, 10 000 tonnes de saumons par an (la moitié sous forme de darnes et filets et l'autre sous forme de saumon fumé) à partir d'œufs importés d'Islande. La technique proposée, RAS (recirculating aquaculture system) ou système d'aquaculture en recirculation, consiste à faire croître les saumons dans des cuves abritées dans des bâtiments de 15 mètres de haut avec, au départ, de l'eau douce puis de l'eau de plus en plus salée au fur et à mesure que grandissent les saumons. Une partie de l'eau utilisée non recyclable devrait être rejetée dans l'estuaire.

Cette méthode présente des avantages par rapport à l'élevage en mer : évitement de la pollution génétique, réduction de l'impact des excréments des saumons et des résidus de nourriture non traités dans l'environnement. En contrepartie, elle exige une grande quantité d'eau prélevée dans le



milieu naturel, une consommation importante d'énergie (pompage et circulation de l'eau, désalinisation, maintien de l'eau à température constante) et un apport massif d'oxygène. Elle implique, pour être rentable, une forte densité de saumons, ce qui est contraire à l'objectif de "bien-être animal" affiché par l'investisseur. Dans le cas de la ferme industrielle du Verdon, des problèmes spécifiques se posent.

Pure Salmon n'a pas encore produit de saumons dans les volumes envisagés pour le Verdon et utilise une technologie qui n'a pas fait ses preuves à cette échelle.

La société Pure Salmon France dépend de Pure Salmon Group basé à Abou Dhabi, société de portefeuille de fonds d'investissement gérés par 8F Invest Partners Pte. Ltd pour une aquaculture verticalement intégrée. Les fonds levés viennent de divers investisseurs dont des fonds souverains, des fonds de pension, des sociétés d'assurance et des partenaires stratégiques tels que le géant de l'alimentation pour poissons Nutreco et le groupe leader mondial tourné vers l'agriculture Louis Dreyfus Company, ces deux derniers intervenant dans l'alimentation du saumon. Pure Salmon veut produire 260 000 tonnes par an dans seize fermes à travers le monde mais, pour l'instant, aucune n'a commencé à produire de saumons adultes à l'échelle de celle du Verdon.

Pour convaincre de l'excellence de sa technologie au Verdon, Pure Salmon donne en exemple la firme pilote qu'elle détenait en Pologne avec une société bien connue pour sa maîtrise du RAS, AquaMaof, dépendante elle aussi de 8F. Mais, d'une part la production du Verdon serait 38 fois supérieure à celle de la ferme polonaise, on change donc d'échelle, et, d'autre part, cette ferme n'appartient plus à Pure Salmon qui a rompu les relations avec AquaMaof et a acheté, pour la remplacer, la section traitement de l'eau de Veolia, Kruger Kaldnes, qui n'est jusqu'ici inter-



À partir de © Google TerraMetrics (date des images : 09/04/2017 ou après)

venue que dans l'élevage de jeunes saumons. Du fait de la rupture entre 8F et AquaMaof, des incertitudes pèsent sur les capacités financières de Pure Salmon à mener son projet global. Le blog de salmonbusiness⁽¹⁾ du 22 février 2022 s'interroge : "La grande question est : la firme Pure Salmon a-t-elle les milliards de dollars (et les compétences nécessaires) pour réaliser les plans qu'elle élabore ?"

L'approvisionnement en eau n'est pas assuré.

Pure Salmon compte puiser de l'eau saumâtre à partir d'un forage situé sur un terrain du GPMB et captant la nappe du Plio-quatenaire. Cette eau (2400 m³/jour), après traitement, serait principalement utilisée pour l'élevage des saumons juvéniles et adultes, ainsi que dans l'usine de transformation. Dans le Journal des entreprises du 25 mai 2022, Xavier Govare, président du Conseil d'administration de Pure Salmon France, considèrerait cette opération comme acquise sans avoir la réponse aux questions essentielles portant sur la productivité de la nappe du Plio-quatenaire et sur l'éventuel impact de ce pompage sur la nappe de l'Éocène sous-jacente⁽²⁾.

L'examen des demandes successives de prélèvements dans la nappe de l'Éocène (à hauteur de 80 m³/h) puis dans la nappe du Plio-quatenaire (50 m³/h), jugées toutes les deux non compatibles avec le SAGE Nappes profondes, montre qu'aucune étude hydrogéologique sérieuse n'a à ce jour été réalisée, alors que la question de l'approvisionnement en eau est décisive quant à la viabilité de ce projet.

De même, rien n'est dit sur l'origine de l'eau nécessaire au remplissage initial des bassins, soit 200 000 m³.

En sortie des différentes unités de traitement des eaux de process, 2400 m³/j (100 m³/h) seront rejetés dans l'estuaire de la Gironde sans que l'on sache encore quels résidus ces rejets contiendront.

L'approvisionnement en énergie verte n'est pas assuré.

La ferme industrielle a besoin de grandes quantités d'énergie. Les panneaux photovoltaïques que Pure Salmon veut installer sur les bâtiments ne pourront suffire. L'entreprise compte sur la ferme photovoltaïque (45 ha) qui devrait être située à proximité, pour laquelle le GPMB a lancé un appel à manifestation d'intérêt en octobre dernier. Celle-ci sera-t-elle opérationnelle à temps ? Toujours dans le Journal des entreprises Gironde du 25 mai 2022, Xavier Govare évoque en complément, mais sans autres précisions, "l'achat d'énergie verte sur le réseau".

Les emplois créés seront-ils occupés par les habitants du Médoc ?

250 emplois directs en 2026, plus les emplois indirects, c'est bien sûr très important pour le Médoc mais seront-ils occupés par les locaux ? Il est question, d'une part, de beaucoup d'emplois très qualifiés en qualité, maintenance, gestion, informatique, encadrement, ressources humaines et, d'autre part, d'emplois moins qualifiés d'opérateurs. Le maire du Verdon, réservé sur le projet, s'interroge sur les disponibilités en main d'œuvre sur place (Sud-Ouest du 26 avril 2022) : "Pour l'instant, nous ne savons pas trop qui va venir travailler. On espère que ce seront les gens du Médoc mais il y a des interrogations."

Une inconnue existe aussi quant au partage des opérations de transformation entre la ferme du Verdon et l'usine de Capescure (86 emplois), près de Boulogne, que possède Pure Salmon. Cette usine produit déjà des filets de saumon à partir de saumons importés, sous la marque "La petite fabrique de saumon fumé", destinés à la grande distribution et à l'exportation et doit produire prochainement des "friandises" pour chiens et chats en utilisant les déchets de saumons.

Pure Salmon, le Port de Bordeaux, la majorité des élus de la communauté de communes Médoc Atlantique font la promotion de ce projet en utilisant sans cesse l'adjectif "écologique" et en le présentant comme étant d'ores-et-déjà acquis tant la volonté du gouvernement de le faire aboutir leur semble forte.

Ce projet s'inscrit, comme ceux des autres fermes d'élevage industriel, dans la volonté de groupes internationaux d'investissement d'accroître leur emprise sur l'alimentation mondiale en mettant la nature à leur service. On est loin d'un objectif de "développement durable" annoncé avec insistance par l'investisseur. ■

Maÿlis et Alain DURAND-LASSERVE,
SEPANSO Gironde

(1) Service d'informations indépendant axé sur le saumon : <https://salmonbusiness.com>

(2) Cf. avis de la CLE du SAGE Nappes profondes en date du 1^{er} juillet 2022.